

Adresse du tribunal criminel du département de l'Eure, lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal criminel du département de l'Eure, lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 231-232;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21419_t1_0231_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

cette adresse, nous y voyons avec plaisir les principes qui vous animent; clemence pour l'erreur, punition pour le crime, union, unité, indivisibilité et ralliement de tous les François à la représentation nationale. Tel est notre voeu le plus sincere; nous avons déjà ressenti les effets de cette heureuse revolution; des representans doux et humains ont apporté la consolation dans nos coeurs et graces a leurs soins et aux secours que vous nous envoyez, nous serons bientôt gueris de ce cancer politique qui etoit plus a craindre que les hordes d'esclaves chassées par nos phalanges au dela du Rhin. Continuez, Representans, et fermes dans vos principes, donnez nous l'exemple de cette union qui doit faire le bonheur de tous les François.

LEFEUDRYE, *président*, BOUGÈRE, *secrétaire*
et 5 autres signatures.

o

[*Les membres composant le comité de surveillance révolutionnaire central du district d'Amboise, à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (31)

Liberté, Égalité, la République ou la mort.

Citoyens Représentans,

Nous avons lu, nous avons approfondi avec une respectueuse étude l'adresse sublime que vous venez d'adresser au Peuple français, ce peuple s'enorgueillit d'avoir de semblables organes. Les principes éternels que vous proclamez, les sentimens républicains qui vous animent en faisant l'éloge de vos coeurs généreux vont porter l'effroi dans l'ame des conspirateurs et ranimer l'énergie trop longtemps comprimée des sincères amis de la patrie.

Profondément indignés des sistèmes sanguinaires du dernier de nos tyrans et de ses hypocrites heritiers, nous applaudissons avec transport à toutes les mesures salutaires que vous avez eu le courage de prendre dans ces moments périlleux où le glaive des conjurés étoit tourné contre votre sein. Vous avez terrassé tous les factieux, anéanti toutes les passions liberticides, consacré les maximes augustes de la saine morale, trainé dans la boue et les scélérats et leurs dégoûtantes maximes; toutes les lois émanées du Senat immortel ou vous siegez sont marquées au coin de la justice la plus severe, la sainte humanité sourit enfin aux yeux de l'homme innocent et vous ne souffrirez pas que cette divinité tutelaire de l'espece humaine soit désormais profanée; recevez nos bénédictions Peres des François.

Guidés par votre exemple, instruits par vos sages leçons, nous jurons de ne jamais devier du sentier de l'équité: nous surveillerons les traîtres, les fripons, les conspirateurs; mais l'homme juste jouira paisiblement des fruits de

la Révolution. Les voiles sont déchirés; nos regard fixeront avec inquiétude ceux-la surtout qui oseroient tenter de voiler de nouveau les lois sacrés de la nature.

Guerre éternelle aux dominateurs, aux êtres pervers et cruels! amour, respect et entier dévouement à nos Législateurs! haine aux anarchistes, paix et protection aux amis des principes! Telle est citoyens Representans l'expression fidèle de nos vrais sentimens.

Qu'ils tremblent ces téméraires titans qui voudroient se servir du pouvoir qui n'est confié qu'à vous seuls! leur voix sera seulement écoutée du Peuple alors qu'elle se mariera a la votre. S'ils osoient etouffer celle-ci pour y substituer les accents de leur orgueil délirant, les hommes libres arracheroient leur langue vénéneuse. Insulter à la Convention, c'est insulter à ses commettans et ses commettans sont 25 millions de héros!

Tenez d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire. Le vaisseau de la République est encore agité par la tempête; mais il entrera dans le port, votre courage nous garantit son salut et les hommes vils et audacieux qui retardent son entrée triomphante, frappés enfin par la foudre vengeresse des Républicains débarrasseront la terre de leur présence désastreuse.

Vive la République! vive la Convention nationale!

La présente adresse est extraite du registre du comité et signé Pimparé, président, Paul Lesourd, Gillet Saudeau, fils, Leclair, Lemaitre, fils, Perceval, fils, Vaslin, Moulard, Bassaint et Guiot.

Pour extrait conforme au registre.

PIMPARÉ, *père, président*,
Gillet SAUDEAU, *fils, pour le secrétaire*.

P

[*Les président, juges, accusateur public et greffier du tribunal criminel du département de l'Eure, à la Convention nationale, Évreux le 28 vendémiaire an III*] (32)

Representans du peuple,

Vous avez developpé dans votre sublime adresse du 18 de ce mois, les principes sur lesquels reposent et le salut public et les droits du peuple: vous venez d'en faire l'application, par votre decret sur les sociétés populaires.

Non, il ne sera plus permis à quelques intrigans ambitieux, d'agiter la patrie, au gré de leurs intérêts, au gré de leurs passions; l'hypocrisie va etre démasquée; et les vrais patriotes vont reprendre le rang que leur courage leur patience et leurs vertus, leur ont merité depuis 1789.

Comme ils s'élançoient dans la carrière républicaine ces hommes que le canon de la Bastille a effrayés, que la chute du tyran a desolés, et que le 31 mai a glacés de terreur ! dans leur impétueux effort, ils tenoient déjà la cime d'une nouvelle montagne, et les patriotes sages au milieu même de l'agitation, se disoient entre eux « *arrêtez donc ces messieurs, ils vont escalader le ciel* »

Représentans vous avez parlé, et les geans sont descendus à leur place : et nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier : et la patrie assise majestueusement sur son autel, sourit aux hommes de 89 et semble dire à tous ses nouveaux amis : « *Ils sont nés avant vous* ».

Ainsi, représentans, tous vos décrets sont marqués du sceau de cette sagesse dont l'empire s'étend au de la des bornes de l'univers. Grâces immortelles vous soient rendues, restez à votre poste. Nous sommes à vous.

L. M. LEJEUNE, *président*, HEBERT, *accusateur public*, LECOMTE, LEFEBVRE, *juges*, MOULIN, LEMAITRE, *secrétaires*.

q

[*Les juges du tribunal de district d'Argentan, à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (33)

Citoyens Représentans du peuple,

Votre adresse au peuple français répand dans les cœurs de tous les bons citoyens une douce allégresse, nous ne revérons plus ces jours sombres et lugubres pendant lesquels le nuage d'une consternation profonde avoit obscurci l'horizon de la France, une tyrannie atroce et sanguinaire en multipliant ses attentats avoit entrepris de stuporiser tous les courages et stupider tous les esprits et tous les talents, elle vouloit régner sur des monceaux de ruines et de cadavres, vous avez exterminé cette tyrannie exécrationnelle et vous nous annoncez le retour des droits impérissables de la justice, vous lui rendez toute son énergie. Le peuple français applaudit à la voix bienfaisante de ses dignes représentans, il vous proclame ses libérateurs et nous, nous crions avec lui : Vive la Convention nationale ! Vive la République !

Suivent 5 signatures.

r

[*Les membres composant le bureau de paix et de conciliation du district d'Argentan, à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (34)

(33) C 323, pl. 1387, p. 18.

(34) C 323, pl. 1387, p. 17.

Citoyens Représentans,

La douce émotion dont nos cœurs ont été remplis à la lecture de votre sublime adresse au peuple français, nous est un sur garant de notre bonheur ; le règne de l'anarchie, des hommes de sang, des oppresseurs du peuple va finir ; sous l'égide de la loi, la République française va goûter un bonheur sans trouble ; on ne craindra plus les dénonciations secrètes, les coups d'autorité d'hommes pervers qui sous le masque du patriotisme jettent dans les fers, ou mettent à contribution, le citoyen honnête, amy de la loi, qui ne se croyant pas de talens, fuit les places, ne sondoient point de [illisible] et ne transgresse jamais ses sermens mais est toujours prest de répandre son sang pour la République.

Citoyens, vous êtes les pères, les législateurs et les défenseurs de la patrie, c'est de vous seuls qu'un grand peuple attend son existence, ses lois et son bonheur ; restés à votre poste, résistés au crime et à l'anarchie, faites régner la justice et la vertu, et que les vils satellites du crime disparaissent.

Suivent 6 signatures.

s

[*Le conseil général de Châtillon-sur-Seine à la Convention nationale. Extrait des registres des délibérations du 26 vendémiaire an III*] (35)

Citoyens Représentans

Non ! jamais la France ne deviendra le tombeau de Liberté dont elle fut le berceau ; vous l'avez juré, nous avons répété ce serment sacré et il est inviolable.

Les vérités sublimes que contient votre adresse au peuple français et les principes éternels de justice et de sagesse qui y sont développés ont fait sur tous les cœurs l'impression et l'effet que vous deviez en attendre : les sentimens d'admiration et de reconnaissance que la lecture en inspire ont été manifestés, dans notre commune avec cet enthousiasme pur et vrai qui n'appartient qu'à de véritables républicains et dont nous nous félicitons d'avoir l'avantage de vous faire part au nom de cette commune.

Notre horreur pour les *intrigans* et les *traîtres*, justifiera toujours les démarches que nous faisons pour les démasquer et les livrer à la justice nationale.

Nous voyons avec satisfaction l'attitude fière et imposante que vous conservez et nous acceptons avec transport l'engagement que vous prenez de rester à votre poste jusqu'au moment où notre révolution sera consommée.

Continuez dignes Représentans, vos immortels travaux, vous remplirez la tâche glorieuse que vous vous imposez et vous rendrez au port le vaisseau dont vous avez pris le gouvernail :

(35) C 323, pl. 1387, p. 25.